

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS-  
INRP**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 288 du 24 avril 2012**

## **Entre les deux tours, tous ensemble le 1<sup>er</sup> mai pour la justice sociale**

Les cinq années de gouvernement Sarkozy ont été caractérisées par des attaques sans précédent contre la retraite, la sécurité sociale, l'emploi, les salaires, les garanties collectives des salariés. Les conséquences sont terribles : chômage, précarité, sous rémunération, autoritarisme. Le patronat se permet tout, le pouvoir politique lui est acquis. Pour ceux qui n'ont d'autres revenus que leur salaire la vie est très difficile. Un rapport publié très récemment montre l'ampleur des dégâts de cette politique. En 2009, 11,2 millions de personnes étaient touchées soit par « *la pauvreté monétaire* » soit par « *des privations matérielles sévères* ». Le rapport constate que « *disposer d'un emploi n'est plus une condition suffisante pour franchir le seuil de la pauvreté* » tant l'emploi s'est raréfié et précarisé.

Cette réalité est à mettre en parallèle avec les profits records des entreprises du CAC 40 qui détiennent 80% des capitaux à la Bourse de Paris et dont le chiffre d'affaire dépasse chacune 7.5 milliards d'euros. Pour elles, ce n'est que baisses des cotisations sociales, suppression de la taxe professionnelle. L'impôt sur les bénéfices de ces entreprises qui était de 50% n'est plus en réalité que de 13%. Aux 70 milliards d'aides diverses (dont le Crédit Impôt Recherche) que leur octroie l'Etat à fond perdu, s'ajoutent les 180 milliards de dégrèvements fiscaux divers. Que font ces entreprises de ces cadeaux ? Elles ferment les usines et délocalisent.

La loi de finance rectificative pour 2012 supprime à partir d'octobre prochain les cotisations sociales dites « patronales » affectées à la branche famille, soit 5.4% du salaire brut. La perte des recettes pour la Sécurité Sociale sera compensée par une hausse de 1.6% du taux normal de TVA qui passera à 21.2% et par une hausse de 2% de la CSG sur les revenus du capital. Encore 30 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales en plus pour les entreprises. De son côté, le patronat au nom de la compétitivité veut s'en prendre au code du travail en allégeant les règles de licenciement et en supprimant les CDI.

Il faut reconquérir la justice sociale et changer de politique. Cela implique l'intervention résolue des salariés. Pour cela, il faut profiter du 1<sup>er</sup> mai, qui fait l'objet d'un appel unitaire des organisations syndicales. Cela devra aussi se prolonger et se développer après les élections présidentielles.

Les personnels de la Recherche et l'Enseignement Supérieur ont toutes les raisons de manifester le 1<sup>er</sup> Mai avec les autres salariés.

- Leurs salaires sont indignes et leurs niveaux de qualification non reconnus,
- Les recrutements sur postes statutaires sont ridicules en regard des besoins,
- La précarité massive déstabilise les laboratoires,
- Les carrières sont bloquées,
- La technocratie et l'autoritarisme sont devenus les bases de l'organisation de la recherche.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels des organismes de recherche à se joindre aux cortèges du 1<sup>er</sup> mai organisés par les centrales syndicales.